

Direction des ressources humaines  
Service ressources et pilotage RH

RAPPORT N° 2026-2 – 1 . 12 . 12

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 07/04/2026

**Mise à jour du tableau indicatif des grades et emplois du personnel départemental. Budget général.**

Le présent rapport a pour objet de vous proposer une actualisation du tableau indicatif des grades et emplois du personnel départemental afin de tenir compte de l'évolution des besoins des Val-de-Marnais, des engagements du projet d'administration, des orientations prioritaires de notre collectivité et des nécessités des services départementaux.

**1. Autorisation de recrutements de contractuels (L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique) conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique sur des emplois déjà créés :**

Compte tenu de la difficulté à recruter des titulaires sur les emplois de la collectivité, des besoins de la collectivité et de la nécessité d'assurer la continuité du service public, il est proposé d'autoriser le recrutement de contractuels (article L. 332-8 2°) à défaut de candidats titulaires. Ces recrutements, sur des contrats pouvant aller jusqu'à 3 ans, permettront de garantir l'attractivité de la collectivité et de sécuriser le personnel recruté le cas échéant.

Il est donc proposé d'ouvrir à la voie contractuelle les emplois suivants :

- 1 emploi d'administrateur pour exercer les missions de délégué à la protection des données à la direction générale (1) ;
- 1 emploi d'ingénieur en chef pour exercer les missions de délégué à la protection des données à la direction générale (1) ;
- 1 emploi d'ingénieur pour exercer les missions de délégué à la protection des données à la direction générale (1) ;
- 5 emplois d'attaché pour exercer les missions de :
  - délégué à la protection des données à la direction générale (1),
  - responsable de secteur à la direction de la petite Enfance (1),
  - responsable de service adjoint à la direction des Affaires juridiques et patrimoniales (1),
  - chargé des opérations patrimoniales et complexes à la direction des Finances (1),
  - chargé du budget à la direction de l'Autonomie (1) ;
- 4 emplois de rédacteur pour exercer les missions de :
  - chargé de suivi de la commission permanente à la direction des Affaires juridiques et patrimoniales (1),
  - gestionnaire administratif à la direction de l'Autonomie (1),
  - gestionnaire contrats à la direction des Bâtiments (1),
  - chargé de formation à la direction de l'Action sociale, de l'Insertion et des Parcours Emploi (1) ;

- 2 emplois de techniciens pour exercer les missions de :
  - chargé de l'atelier photographique à la direction des Archives départementales (1),
  - responsable d'UCP à la direction de l'Éducation et des Collèges (1) ;
- 3 emplois d'agent de maîtrise pour exercer les missions de :
  - agent de maintenance technique à la direction de l'Éducation et des Collèges (2),
  - chef de cuisine en cuisine autonome à la direction de l'Éducation et des Collèges (1) ;
- 1 emploi d'adjoint technique pour exercer les missions d'agent référent polyvalent volant à la direction de la Logistique (1).

La rémunération de ces agents contractuels sera établie selon l'expérience professionnelle, les grilles propres à chacun des grades correspondants et dans le respect de la délibération relative au régime indemnitaire de la collectivité.

**2. Recrutement de 3 contractuels en contrat à durée indéterminée conformément à l'article L. 332-12 du Code de la fonction publique :**

3 agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un contrat à durée indéterminée. Conformément à la réglementation en vigueur, il est procédé à la conclusion de contrats de droit public à durée indéterminée avec les agents concernés, dans les conditions suivantes :

- 1 emploi relevant du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux, rémunéré par référence à l'indice brut 478 – indice majoré 420, pour exercer les missions de travailleur social à la direction de l'Action sociale, de l'Insertion et des Parcours Emploi,
- 1 emploi relevant du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux, rémunéré par référence à l'indice brut 570 – indice majoré 487, pour exercer les missions de travailleur social à la direction de l'Autonomie,
- 1 emploi relevant du cadre d'emplois des rédacteurs, rémunéré par référence à l'indice brut 397 – indice majoré 375, pour exercer les missions de conseiller insertion à la direction de l'Action sociale, de l'Insertion et des Parcours Emploi.

**3. Création de 1 emploi par suppression simultanée de 1 emploi dans le cadre d'évolution d'organigramme :**

L'évolution de l'activité des services en lien avec les besoins de la population amène régulièrement les directions et services à réévaluer et à adapter les missions des postes notamment lors de mouvements de personnels tels que des mutations externes, de la mobilité interne ou des départs à la retraite.

Il est précisé que, si les emplois créés ne peuvent être pourvus par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel sur le fondement de l'article L. 332-8 à L. 332-14.

Suite aux ajustements d'organisation, il est proposé d'adopter la modification suivante : création de 1 emploi d'auxiliaire de puériculture par suppression de 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants pour assurer les missions d'auxiliaire de puériculture à la direction de la petite Enfance.

**4. Suppression de 1 emploi dans le cadre d'une évolution d'organigramme :**

L'évolution de l'activité des services en lien avec les besoins de la population amène régulièrement les directions et services à réévaluer et à adapter les missions des postes.

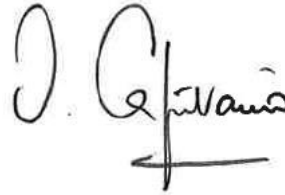
Suite aux ajustements d'organisation, adoptés en Comité social territorial du 25 novembre 2025, il est proposé d'adopter la modification suivante : suppression de 1 emploi d'attaché principal assurant les missions de responsable de service adjoint à la direction des Relations à la Population.

Au terme de ces modifications, les effectifs budgétaires inscrits au tableau indicatif des grades et emplois du budget général s'établissent à 7 112 emplois ouverts.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,

Rapport présenté par :  
M. WEIL  
Vice président du Conseil départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. G. Pillard". The signature is written in a cursive style with a horizontal line at the end.